



Mai - Juin 2021

L'Info-Relais

Relais Petite Enfance

Place de l'église
Maison des services
25440 Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org
03 81 63 72 05

Le journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté de Communes Loue Lison
secteur de Quingey

Les permanences du relais

Le Mardi :
16h-19h, par téléphone
Le Mercredi :
9h-12h, par téléphone
Le jeudi :
13h à 16h par téléphone
Le Vendredi :
9h à 12h, par téléphone

Les permanences et visites physiques
sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.



Le Relais sera fermé le mardi 01 juin et du 26 juillet au 15 août 2021

Un espace multi-sensoriel chez soi ... et pourquoi pas ?

Connu pour sa contribution à l'éveil et à l'autonomie de l'enfant, l'espace multi-sensoriel adapté à l'âge de l'enfant avait déjà été mis en évidence par une médecin et pédagogue, Maria Montessori.

Ce concept est repris avec une approche similaire en 1970 par deux jeunes Hollandais (Ad Verhuel et J. Hulsegge) en y apportant une notion de détente et de plaisir. Ils créent le **concept Snoezelen** (contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezen (sommoler)) <https://www.snoezelen-concept.fr/histoire-philosophie-snoezelen-concept/>

Il est tout à fait possible de réaliser chez soi un espace multi sensoriel pour y associer : éveil des sens et bien être. Pourquoi pas dans une cabane en tissus ou même dans le coin d'une pièce, qui serait séparé du reste avec des tissus suspendus ? C'est ce côté « cocon » de votre espace, loin de la pleine lumière et du bruit, qui le rendra paisible et rassurant. Ensuite vous pourrez y ajouter toute sorte d'éléments sensoriels et apaisants, à fabriquer ou à créer à moindre coût.

Les enfants ne seront pas laissés seul dans cet espace. Ils pourront se relaxer sans prendre de risques s'ils sont à vos côtés. Enfin, vous gagnerez encore en douceur en y allant progressivement : observez comment se comportent les petits en découvrant ce nouvel environnement et n'hésitez pas à ressortir si ce n'est pas le moment. De même, ressortez progressivement de ce cocon tout doux pour retrouver le monde extérieur en toute sérénité !

Retrouvez quelques informations complémentaires en dernière page !



Les animations

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de la communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matin de **9h30 à 11h30** sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

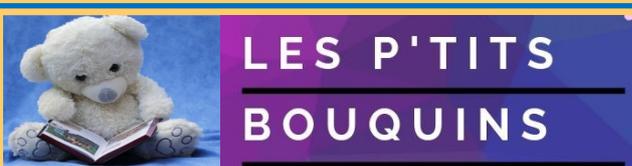
- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : jeux libres, rangement.

mai 2021

- Mardi 04 Chenecey Buillon** : Art plastique avec Delphine à la salle de convivialité
- Mardi 11 à Liesle** : Eveil musical avec Katia à la salle St Etienne
- Mardi 18 à Epeugney**: Yoga avec Sylvie à la salle de la Sorbonne
- Mardi 25 à Le VAI** : Circomotricité avec Nils à la salle des fêtes de Pointvillers à Leval

Juin 2021

- Mardi 01 juin** : Eveil musical à la maison avec Katia 
sur You tube ! : <https://youtu.be/naipP-OkoyQ>
- Mardi 08 juin à Montrond le Chateau** : Circomotricité avec Nils à la salle des fêtes
- Mardi 15 juin à Chay** : Art plastique avec Delphine à la salle des fêtes
- Mardi 22 juin à Rurey** : Eveil musical avec Katia à la salle des fêtes
- Mardi 29 juin à Myon** : Yoga avec Sylvie à la salle de convivialité



Vendredi 04 juin à la médiathèque de Quingey de 10h à 11h

sous réserve

Renseignements 03 81 63 72

Vous pouvez également réserver une des sélections des livres « les p'tits bouquins voyageurs » spéciales pour les tout petits.

Nous vous proposons cinq thèmes que vous pouvez réserver à la médiathèque par mail (lesmotsdelaloue.mediatheque@gmail.com) ou par téléphone (03.81.63.88.57) : *Le printemps, Les émotions, A la maison, Activités, Les couleurs.*

Vous pourrez venir récupérer ces pochettes aux horaires habituels après confirmation par nos soins. L'équipe de la Médiathèque

FORMATIONS CONTINUES

- « **Gestion du stress en situation professionnelle** » les samedis 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre de 9h à 12h30 avec Sylvie Caire à SAONE.
- « **Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant** » les samedis 18 septembre et 02 - 16 octobre à BESANCON
- « **S'initier à l'informatique et à internet** » 02, 09, 16 octobre à QUINGEY
- « **Comprendre pour mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant** » dates à définir (14 heures) à QUINGEY

Si l'une de ces formations vous intéresse, n'hésitez pas à contacter votre relais au 03 81 63 72 05 ou par mail

Sous réserve de conditions sanitaires favorables / inscriptions obligatoires

CIRCOMOTRICITE



« **Moi aussi je fais le cirque !!** »

Judi 10 juin 2021

de 10h à 12h sous chapiteau !

6 Route d'Ornans à Quingey



Venir avec une tenue adaptée et une bouteille d'eau.

Parking sur le site à coté du chapiteau

Journée bien - être des assistantes maternelles

Bloquez bien cette date !

Samedi 20 novembre 2021

Toute la journée à la MFR de Morre

Ce projet est organisé en partenariat avec les relais de Saône, Boussières, Chalezeule, Ornans... Plus d'informations très prochainement.



Connaissez-vous les services de la Ludothèque itinérante Ludodou ?

Chaque mois, la ludothèque installe ses jeux et jouets dans un village sur le secteur de Quingey.

La ludothèque est ouverte à tous, pensez à venir en profiter !

Actuellement et en raison des restrictions sanitaires, le jeu sur place n'est malheureusement plus possible, mais vous pouvez, si vous le souhaitez, louer des jeux et jouets.

Consultez le [catalogue en ligne](#) :

ludothequesdoub.s.famillesrurales.org

et contactez Mathilde :

ludo.ludodou@famillesrurales.org

MODALITES DE LOCATION

- Adhésion à l'année par famille :
- 20€ pour les habitants des communes partenaires
 - 25€ pour les extérieurs
- Dont 10€ de location offerts !

Tarifs de location :

- 1€ par jeu pour 15 jours
- Certains jeux onéreux peuvent cependant coûter 2€ ou 3€
- 1 location offerte toutes les 5 locations

Précision : Lorsque que la ludothèque est programmée dans le cadre des activités du Relais, les enfants peuvent venir jouer gratuitement !

Les animations du Relais ont toujours lieu le mardi matin, la prochaine séance sera le **mardi 07 septembre à Arc et Senans.**

Dossier : Pole-emploi

Vous êtes assistant maternel. Vous gardiez plusieurs enfants. Vous avez perdu un ou plusieurs contrats de travail suite à une rupture de contrat, le déménagement d'une famille, ou la scolarisation d'un enfant etc...

Vous pouvez prétendre à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE).

Retrouvez le guide complet en téléchargement : <https://urlz.fr/f8Q1>

Contacts utiles : <https://www.pole-emploi.fr> ou **39 49**



1 Je perds une activité

Vous allez accueillir un enfant de moins. Votre contrat de travail est terminé. C'est une activité perdue et vous avez droit à l'allocation chômage, si vous n'avez pas démissionné et avez travaillé au moins 6 mois (soit 130 jours ou 910 heures). Informez Pôle emploi qui étudiera vos droits à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.



2 Je garde d'autres activités

Vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi, même si vous continuez à garder un ou plusieurs enfants. Ce sont vos activités conservées. Vous pourrez toucher l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, en plus de vos salaires.

EXEMPLE



Votre contrat se termine pour un enfant. Vous en gardez encore 2. Vous avez une activité perdue et 2 activités conservées. Vous recevrez l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi pour l'activité perdue et continuerez à recevoir vos salaires pour les 2 autres contrats.

Est-ce que les activités conservées changent mes droits ?

Non. Cela ne change ni le montant de votre allocation, ni la durée, ni la date du 1^{er} jour de vos droits.

Vous devez informer Pôle emploi de vos activités conservées. Tous les mois, au moment de votre actualisation, vous devrez envoyer ensemble (un seul envoi) tous vos bulletins de salaire.

3 Je perds encore une autre activité

Vous devez le déclarer à Pôle emploi. Votre situation sera à nouveau étudiée. Pôle emploi va recalculer vos droits, sous réserve que vous fournissiez l'attestation employeur. Attention, si vous démissionnez, vous pouvez perdre votre allocation. Informez-vous des conséquences d'une démission auprès de votre conseiller avant de prendre une décision.



L'actualisation, c'est quoi ?

Chaque mois, vous devez informer Pôle emploi de votre situation : déclarer vos salaires et le nombre d'heures travaillées. Cela vous permet de rester inscrit comme demandeur d'emploi et Pôle emploi peut calculer votre allocation mensuelle.

Quelques étapes à ne pas oublier :

-Je me rends sur <https://www.pole-emploi.fr> ou je contacte le **39 49** ou sur l'application mobile pole-emploi.

-Je m'actualise chaque mois, entre le 28 du mois et le 15 du mois suivant.

-Je transmets l'ensemble de mes bulletins de salaire.

-Si je perds un contrat ou si j'en signe un nouveau, je dois toujours en informer mon conseiller Pôle emploi par mail.

IMPORTANT > Vous commencez un nouveau contrat de travail ?

Vous devez envoyer un bulletin de salaire pour toutes vos activités conservées ou reprises. Si vous avez plusieurs employeurs, envoyer tous vos justificatifs le même jour :

-Vous devrez rembourser les allocations reçues en trop.

-Ces activités ne pourront pas être utilisées pour le calcul de vos nouveaux droits à l'allocation chômage.

ATTENTION Si vous démissionnez, vous ne pourrez pas recevoir l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi. Contactez Pole-emploi pour plus d'informations.



Pour le plaisir !



La détente multi-sensorielle chez soi en toute simplicité !

La vue : l'espace sera plongé dans la pénombre pour favoriser le retour au calme, et éclairé par des guirlandes lumineuses, des veilleuses, une table, des coussins ou des doudous lumineux. On peut y ajouter des miroirs, une boule à facettes, ou même une lampe à fibre optique ou une lampe à bulles.



L'ouïe : On veillera à préserver une ambiance douce : une bande sonore « bruits de la mer » « gouttes d'eau » ou encore « bruits d'oiseaux », une musique très douce, un simple bâton de pluie pourront être suffisants.

Le toucher : Un sol moelleux et confortable, contribuera au bien-être des petits et des grands. N'hésitez pas à y ajouter des textures diverses avec des tapis, des carrés de moquette, des coussins, des balles sensorielles... Les couvertures de survie sont également très employées dans les espaces snoezelen, pour leur effet sonore et visuel.

L'odorat : Pour apaiser et éveiller tout à la fois, des coussins remplis de lavandes, de pétales de rose ou encore de thym diffuseront leur odeur sans saturer l'air ambiant (une double couture et un tissu assez résistant éviteront les surprises !)

Idée bricolage

La boîte lumineuse

Matériel :

- Un bac en plastique blanc
- une guirlande lumineuse à pile



Placez la guirlande allumée dans la boîte et éteignez la lumière. Les enfants placent des formes opaques ou transparentes et colorées sur la boîte. Ils peuvent même dessiner sur une feuille avec une craie noire. Effet garanti !

Idées lectures

Comptine pour se relaxer avec des jeux et des massages doux pour bébé, chez Petit Nathan

Un livre-CD pour des petits moments de détente.



Eveiller, épanouir, encourager son enfant de Tim Seldin

Des idées pour proposer à chaque enfant : un climat affectif serein, une maison adaptée, un matériel pédagogique très simple à réaliser et ludique.



Biscuits tout Choco !

la sélection de Lucie !



- 125g de farine
- 100g de beurre mou
- 50g de sucre glace
- 2 c. à s. de cacao amer ou poudre de cacao non sucrée Van Houten

Le goût !

Préchauffer le four à 190°C, thermostat 6.

Mélanger le beurre pommade, le sucre glace, la farine et le cacao à la main ou dans un robot.

Avec la pâte, former un boudin d'environ 3 cm de diamètre.

Laisser reposer quelques minutes au réfrigérateur.

Tailler des palets d'1 cm d'épaisseur. Les placer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Cuire ces petits palets pendant 10 minutes. Ils doivent être fermes sous la pression du doigt.

Conseil : espacez bien les palets entre eux sur la plaque car ils vont légèrement s'étaler

<https://www.750g.com/>



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web : https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Retrouvez nous sur la page facebook du Relais : Relais Petite Enfance de Quingey